



Règlement intérieur

Open d'automne de la METL

Article 1 : PREAMBULE.

La Maison des Echecs Toulouse-Lardenne organise son premier open d'automne. Ce tournoi homologué F.F.E et FIDE pour le classement "long" est ouvert à tout joueur ayant un élo inférieur à 2200 et possédant une licence A pour la saison en cours à la F.F.E. La licence peut être prise sur place.

Article 2 : DEROULEMENT DU TOURNOI.

a) Cadence : 1h+30sec par coup, la notation des coups est obligatoire jusqu'à la fin de la partie.

b) Lieu des rencontres : Maison de quartier Robert Bonnet-30 rue Jean d'Alembert Toulouse.

c) Accueil des participants :

Tournoi limité à 50 joueurs. Fin des inscriptions en ligne vendredi 18 à 21h30.

Samedi 19 octobre 2019 à partir de 13h . Clôture des inscriptions à 13h45.

Tout joueur se présentant après 13h45 sera apparié pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point.

Seront appariés à la première ronde les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé les droits d'inscription.

d) Droits d'inscription : Adultes : 20€ / Jeunes 15€

e) Règles du jeu :

Les Règles du Jeu sont celles adoptées par le 88^e Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie) et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

f) Dates et horaires des rondes :

samedi 19 octobre : Ronde 1 à 14h, Ronde 2 à 17h,

dimanche 20 octobre : Ronde 3 à 9h30, Ronde 4 à 13h00, Ronde 5 à 15h30

g) Clôture du tournoi et remise des prix :

Dimanche 20 octobre à 19h00.

Article 3 : APPARIEMENTS ET CLASSEMENT.

a) Mode :

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI)

b) Système : suisse (Règles CO4 FIDE).

c) Classement :

Le classement général sera établi à l'issue des 5 rondes.

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le départage entre les ex-aequo est obtenu par le **Buchholz tronqué, le Buchholz**, puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

Article 4 : FORFAITS.

On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des titres et sanctions.

Article 5 : PRIX.

La liste des prix sera affichée avant la ronde 4.

Le système Hort sera appliqué pour les prix du classement général en cas d'ex-aequo. Si, après application du système Hort, un prix se révèle inférieur à 20€, celui-ci ne sera pas attribué.

Article 6 : ARBITRAGE.

Arbitre principal : Nicolas SANCHEZ, arbitre open2 FIDE.

Arbitre adjoint : Françoise CWIEK, arbitre open2 FIDE

Article 7 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Une tenue correcte est exigée.

Les blitz et les analyses sont interdits dans la salle de jeu. L'aire de jeu comprend la salle de jeu, les toilettes, la buvette, la salle d'analyse. Les joueurs ayant une partie en cours ne peuvent se rendre aux tables de la salle d'analyse.

Il est strictement interdit de fumer à coté de la salle de jeu; un "coin fumeur" sera mis à disposition à 20 mètres de la salle.

L'inscription à cet open implique l'acceptation du présent règlement.

L'arbitre Principal :

M. Nicolas SANCHEZ

L'Organisation :

LA METL